

# millepatte

mille solutions  
pour vous faciliter la vie !



*Devenez  
partenaire !*



[franchise.millepatte.com](http://franchise.millepatte.com)

**m.** :  
millepatte

# Le concept millepatte

Nombreuses sont les situations où l'on apprécierait de recevoir un coup de main. C'est là tout l'objectif de Millepatte. Créée en 2005 en Alsace, Millepatte a pour mission d'améliorer le quotidien de ses clients en répondant aux différents besoins, à tous les âges de la vie. Millepatte est un concept qui repose sur plusieurs métiers.

Ainsi, nous proposons à nos clients des prestations dites :

- de **Confort** (aide ménagère,...)
- de **Dépendance** (aide aux personnes âgées et/ou handicapées,...)
- de **Garde d'enfants** (enfant de moins de 3 ans,...)
- de **Bricolage - Jardinage** (tonte de pelouse,...)
- de **Handicap** (accompagnement à la vie sociale,...)



*Confort*



*Dépendance*



*Garde d'enfants*



*Bricolage - Jardinage*

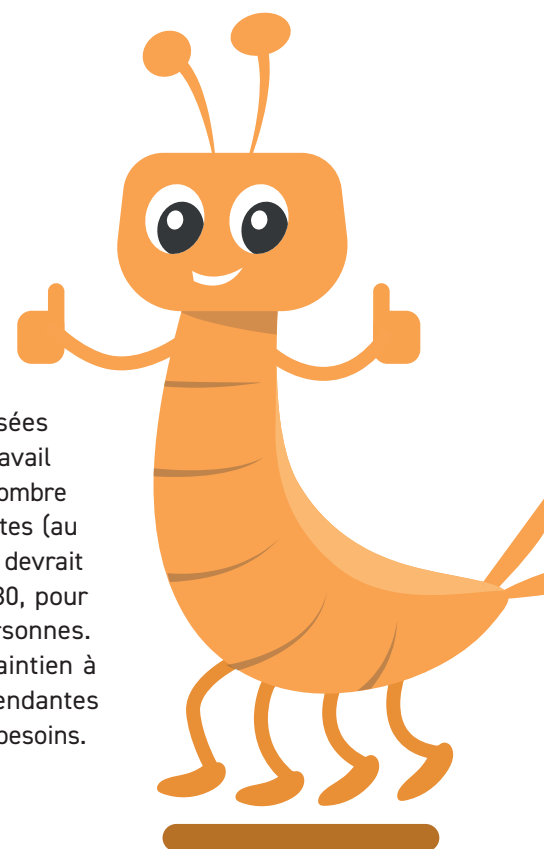


*Handicap*

## LES SERVICES À LA PERSONNE : UN MARCHÉ DYNAMIQUE EN PLEIN ESSOR

Les services à la personne améliorent la qualité de vie des Français et renforcent les liens de solidarité dans une société qui a vu son organisation et ses rythmes bouleversés. Ce secteur s'ouvre à des métiers de plus en plus diversifiés et il emploie plusieurs centaines de milliers de personnes. Plus de 92 300 postes d'aides à domicile devraient être créés et 350 000 professionnels formés dans le secteur. Les besoins croissants en aide à domicile s'expliquent principalement par le vieillissement de la population.

D'après les projections réalisées dans le cadre du groupe de travail sur la Dépendance en 2011, le nombre de personnes âgées dépendantes (au sens de bénéficiaires de l'APA) devrait augmenter de 35% d'ici à 2030, pour atteindre 1.55 million de personnes. La politique privilégiée de maintien à domicile des personnes dépendantes devrait en outre renforcer ces besoins.



# Le partenariat millepatte

Millepatte est le 1<sup>er</sup> réseau de services à la personne à proposer un contrat de partenariat. La notion de partenaire est essentielle aux yeux de Millepatte.

Pour un partenariat renforcé et pour vous aider efficacement dans votre activité : Flavien Coillaud, fondateur du réseau, ex sapeur-pompier de Paris, soucieux de venir en aide aux autres de façon professionnelle et déontologique, se positionne comme un chef d'entreprise aux côtés de ses partenaires, eux-mêmes chefs d'entreprise. Il est également Délégué Régional FEDESAP.

“ *Loin de la vision hiérarchique franchiseur-franchisé, c'est en travaillant ensemble, en véritables partenaires, que nous grandirons !* ”



Flavien COILLAUD  
Fondateur du réseau Millepatte

## LE PROFIL DU PARTENAIRE MILLEPATTE

Il n'y a pas de profil type recherché par Millepatte : ce qui compte, c'est la passion et l'envie. Si vous êtes motivé, dynamique, que vous avez le goût des relations humaines et le sens de l'entrepreneuriat mais que vous n'avez pas d'expérience dans le service à la personne, Millepatte vous formera à ce métier.

## Pourquoi choisir millepatte ?

Millepatte s'inscrit dans un partenariat à long terme, pour lancer votre agence en toute sécurité et réussir ensemble.

- mm Nombreux emplacements géographiques disponibles
- mm Concertation des partenaires pour les décisions du réseau
- mm Participation au développement du réseau
- mm Une zone d'exclusivité
- mm Contact direct avec la tête de réseau
- mm Partage d'outils de pilotage performants
- mm Soutien marketing et communication de la marque
- mm Hotline pour le réseau
- mm Animation réseau
- mm MP Awards
- mm Réseau certifié Qualité



## MILLEPATTE A REÇU DE NOMBREUSES DISTINCTIONS

- 1<sup>er</sup> réseau à avoir remporté le Concours des Espoirs de Réseaux de Franchise et de Partenariat décerné par l'IREF en 2010
- Trophées d'accueil en 2014 et en 2015
- Millepatte a remporté le concours Lépine en 2006
- Diplôme de l'Entreprise innovante délivrée par la Région Alsace en 2007
- Certification Qualisap pour l'ensemble de son réseau en 2019
- Meilleur Franchisé (agence de Fréjus) décerné par l'IREF en 2019

## Les conditions du partenariat

- Contrat : Partenariat
- Durée : 7 ans
- Investissement global : 60 à 70 K€ HT
- Apport personnel : 20 K€
- Surface moyenne : 35 m<sup>2</sup>
- Droit d'entrée :
  - Activité "Confort" : 19 500 € HT
  - Option Activité "Garde d'enfants" : + 1 500 € HT
  - Option Activité "Dépendance" et "Handicap" : + 3 000 € HT
  - Option Activité "Jardinage et Bricolage" : + 750 € HT
  - Option Activité "Nettoyage pro" : + 1 500 € HT
- Formation : 6 500 €
- Royalties :
  - 5% pour la tranche de 0 à 299 K€ HT
  - 4% pour la tranche de 300 à 499 K€ HT
  - 3% au delà de 500 K€ HT

# L'accompagnement de nos partenaires

- Aide à la création (assistance dans les démarches de création de la société, aide à la recherche d'emplacement, au financement, etc)
- Formation initiale de 17 jours dont 10 jours au siège, 3 jours en immersion dans une agence déjà partenaire et 4 jours à votre agence ; (métiers des services à la personne, la gestion économique d'une entreprise, commercial, communication, ressources humaines, qualité,...)
- Aide à l'ouverture de votre agence (ouverture de votre agence en présence de la tête de réseau, accompagnement au développement de partenariats)
- Aide à la communication et à la gestion (remise d'un pack de communication, achats mutualisés, logiciel métier, etc.).
- Animation Réseau (assistance téléphonique, Hotline, visites sur sites, réunions semestrielles et séminaires annuels, audits internes, commissions de travail, formations, visio-conférences, etc.).

## DES RÉSEAUX PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

Les assurances du Crédit Mutuel • Filassistance • Crédit Mutuel Mobile • Bien être Assistance • Carsat • MSA • Assurance Maladie • Vivago • Caf • Arkéa Assistance • Mondial Assistance • HAD • Axa assurance • MSC Croisières • Sonest • Distri Club Medical • Vacancéole • Pierre et Vacances • Center Parcs...

## Les chiffres-clés millepatte



Plus de 15 ans d'expérience



96,43 % de satisfaction client



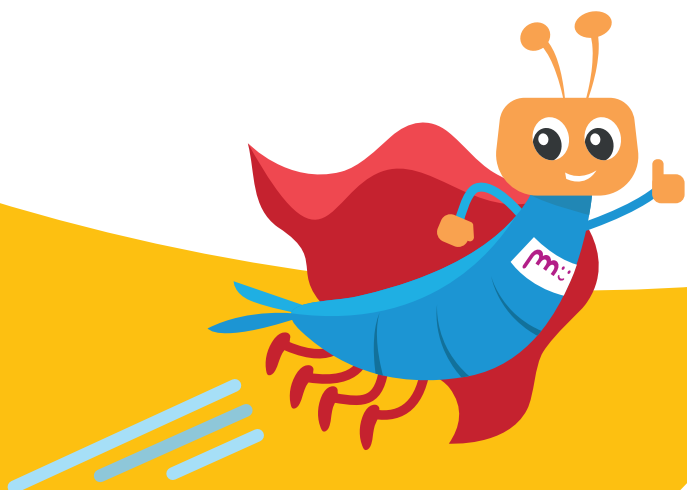
25 % augmentation CA réseau annuel



20 à 60 salariés par agence



CA annuel de 500 000 € à 1,8 millions d'€ HT



**millepatte**





Confort



Bricolage - Jardinage



Garde d'enfants



Dépendance



Handicap